

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## **SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3226

présenté par  
M. Bothorel

à l'amendement n° 2728 (Rect) du Gouvernement

-----

### **APRÈS L'ARTICLE 18 TER**

À l'alinéa 4, après la première occurrence du mot :

« mots : « »

insérer les mots :

« des collectivités territoriales ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel afin de mieux insérer les précisions apportées sur les conditions de participation aux communautés d'énergie renouvelable dans la rédaction du 2° de l'article L.291-1 du code de l'énergie.